

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DU RESPECT DES BONNES PRATIQUES DE LABORATOIRE (BPL)

Domaines de reconnaissance de conformité

Dénomination sociale de l'installation reconnue: ITR LABORATORIES CANADA INC.

Nom de la personne-ressource : Ginette Bain
 Adresse : 19601 Clark Graham
 Baie-d'Urfé, Québec
 H9X 3T1
 Téléphone : 514 457 7400
 Télécopieur : 514 457 7303
 Site Web : www.itrlab.com
 Courriel : gbain@itrlab.com

Pour veiller au respect de la Loi sur les langues officielles, le Conseil canadien des normes (CCN) a traduit de l'anglais au français du contenu exclusif lorsque celui-ci n'était pas offert en français. En cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise du document prévaut.

N° de dossier du CCN	15846
Critères de reconnaissance de la conformité	Conformité aux exigences des Principes de bonnes pratiques de laboratoire (BPL) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 1998
Reconnaissance initiale	2010-11-01
Reconnaissance la plus récente	2025-04-07
Reconnaissance valide jusqu'au	2030-11-01
Type d'installation	<ul style="list-style-type: none"> • Installation d'essai • Site d'essai
Domaines de conformité	<ul style="list-style-type: none"> • Produits pharmaceutiques • Pesticides • Produits chimiques industriels
Domaines de compétence	<ul style="list-style-type: none"> • Essais portant sur les examens analytiques et cliniques • Études de toxicité

	<ul style="list-style-type: none">• Essai de mutagénicité• Autres études, toxicologie par infusion, toxicologie par inhalation, innocuité des produits pharmaceutiques, bioanalytique, pathologie clinique, pathologie, pharmacocinétique et toxicocinétique, immunologie
--	--

Le présent document fait partie du certificat de reconnaissance de conformité délivré par le Conseil canadien des normes (CCN). La version originale est affichée dans le répertoire des organismes accrédités par le CCN sur le site Web du CCN au www.ccn-scc.ca

Elias Rafoul
Vice-président, Services d'accréditation
Date de publication : 2025-04-07